

2014-11-166-DAP

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

nomenclature: 3.5.6

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2014

OBJET : COLLECTE SELECTIVE – CONVENTIONS SITCOM

L'an deux mille quatorze, le 6 novembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPAGE, Maire.

PRESENTS

M. LESPAGE, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, M. LAPEBIE, M. GONZALES, M. HERVELIN, Mme BAULON, Mme MONTAUCET, Mme BIRLES, M. LAURENT, M. LECERF, M. DUBUS, M. GARANS, M. COUTIER, M. SALLABERRY, Mme DESTOUESSE, Mme CORRIHONS, Mme PICAT, Mme MOUNIER, Mme BISBAU, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, M. ROBLES, M. POULAERT, M. CLAVERIE

EXCUSES

Mme DUPRE	procuration à	Mme BIRLES
Mme SAINT-AUBIN	procuration à	Mme DUFAU
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. DUBUS
M. AJA	procuration à	M. DUBERT
Mme FAURE	procuration à	M. POULAERT
Mme DELAVENNE	procuration à	M. CLAVERIE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs: 6

Nombre de votants : 33



2014-11-166-DAP - COLLECTE SELECTIVE - CONVENTION SITCOM

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landespublic (ALP1)

Monsieur le Maire rappelle que les services de la collectivité ont mené plusieurs démarches de concertation avec des riverains au sujet de la position des containers ordures ménagères. Le SITCOM Cote Sud des Landes propose régulièrement, pour les zones urbaines denses, la mise en place de containers semi-enterrés qui présentent l'avantage de remplacer 6 containers de 750 litres

Monsieur le Maire présente les projets de convention pour permettre la mise en place de :

- un container le long de la rue Georges Lassalle
- deux containers rue Francisco Goya

Il y a lieu de se prononcer pour approuver ces conventions et autoriser Monsieur le Maire à les signer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Considérant les projets de convention pour la mise à disposition d'un container rue G. Lassalle et de deux containers rue F. Goya,

DELIBERE

APPROUVE la convention relative à la mise à disposition d'un container semi-enterré destiné à la collecte des ordures ménagères rue Georges Lassalle

APPROUVE la convention relative à la mise à disposition de deux containers semi-enterrés destinés à la collecte des ordures ménagères rue Francisco Goya

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les dites conventions

Vote: 33

Pour: 33

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 7 novembre 2014

Le Maire

